



Stathis Banakas

Émilie Barbin

Guillaume Beaussonie

Philippe Brun

Maciej Bujalski

Roberto Carleo

Daniel Gardner

Paweł Kamocki

Fabrice Leduc

Yann Leroy

Ludovic Pailler

Dariusz Piatek

Olivia Robin-Sabard

Pierre Serrand

Simon Taylor

Anthony Tardif

Fryderyk Zoll

Titre de l'œuvre / Artiste

/ Date / Collection

/ © Source.

978-2-84934-759-1

00 €



mare & martin

Droit privé & sciences criminelles

Traditionnellement, l'engagement de la responsabilité de l'auteur d'un dommage suppose trois conditions : la faute, le préjudice et le lien de causalité entre ces deux derniers éléments. L'essor du progrès technologique et l'attention portée aux victimes de dommages corporels devaient néanmoins remettre en cause progressivement ce schéma de principe. Ainsi, le contentieux entourant les dommages survenus à la suite d'une vaccination contre l'hépatite B et le contentieux des pannes mécaniques soulèvent de redoutables questions de preuve. Dans tous ces cas, un doute scientifique empêche le juge de fonder sa décision sur l'existence d'un lien causal certain. Afin de pallier ces inconvénients, le juge utilise le mécanisme de la présomption : la victime devra prouver une seule condition de la responsabilité pour que les deux autres soient simplement présumées par le juge.

Qu'est ce qui justifie le recours à ces présomptions ? Ce phénomène se retrouve-t-il au sein des autres droits étrangers ? Pour répondre à ces questions, l'ouvrage regroupera des contributions d'universitaires et de praticiens de plusieurs pays (France, Allemagne, Angleterre, Italie, Pologne, Canada).

Anthony Tardif est Maître de conférences en droit privé à l'université de Haute-Alsace. Il est rattaché au Centre européen de recherche sur le risque, le droit des accidents collectifs et des catastrophes (UR 3992).

Sous la direction
de Anthony Tardif

Présomptions et responsabilités

mare & martin
Droit privé & sciences criminelles

Sous la direction de Anthony Tardif

Présomptions et responsabilités

Approches de droit comparé
(France, Allemagne, Angleterre, Italie, Pologne, Canada)



mare & martin

Droit privé & sciences criminelles